



Réunion Parents-Professeurs de 3<sup>ème</sup>  
13 Septembre 2022

# Présentation de l'année et des objectifs



# Organisation de la réunion

## ☐ Réunion avec le Professeur principal

- M. Gury : **Chef d'établissement**
- M. Coursière : **Coordinateur pédagogique** des classes de 3<sup>ème</sup>
  - Mme Saleur : **Adjointe en pastorale scolaire**
  - Mme Sannier : **Conseillère Pédagogique d'Education.**
    - Mme Martins : **Apel**



# Réunion Parents-Professeurs de 3<sup>ème</sup> 13 Septembre 2021

## Rencontre avec le professeur principal

- 3<sup>e</sup> 1 : Mme Maurs F11
- 3<sup>e</sup> 2: M. Coursière E12
- 3<sup>e</sup> 3 : Mme Delalex E11
- 3<sup>e</sup> 4 : Mme Sauvaget F12



# Réunion Parents-Professeurs de 3<sup>ème</sup>

## 13 Septembre 2022

### La rentrée 2022

#### ○ Protocole sanitaire

#### ○ Les effectifs

- 821 élèves sur l'ensemble de l'établissement
  - 460 élèves au collège
  - 103 élèves en 3<sup>e</sup>



# Calendrier de l'orientation en 3<sup>ème</sup>

De septembre à novembre : Se connaître et connaître les formations

De novembre à janvier : Découverte du monde du travail

De janvier à mars : Souhaits provisoires et propositions des conseils de classe

D'avril à juin : Les choix d'orientation et les demandes d'affectation

En juin et début juillet : Décisions d'orientation et affectations





# Le stage en entreprise

## 12 au 16 décembre 2022

Obligatoire  
Réfléchir à son orientation  
Convention ( 3 exemplaires )

► Orientation public / privé

Etablissement privé : démarche individuelle à partir de la Toussaint

Etablissement public : inscription via le collège Mars / Avril (procédure Affelnet)





# Le Brevet des collèges

(Diplôme National du Brevet)

Fin Juin 2023

*CONTRÔLE CONTINU* 400 POINTS

*(SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES)*

*CONTRÔLE TERMINAL* 400 POINTS

*(PÔLE SCIENTIFIQUE, PÔLE LITTÉRAIRE ET ÉPREUVE ORALE)*

Reçu à partir de 10/ 20

soit 400 points sur 800





# Le Brevet des collèges 2022

**Le contrôle continu : 400 points sur le Socle commun**

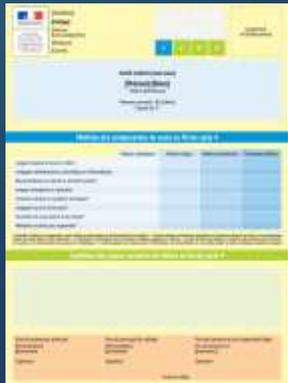
*Les notes sur 20 ne compteront plus pour l'obtention du brevet*

L'élève recevra des points en fonction de son niveau de maîtrise des compétences du Socle Commun, noté dans le livret scolaire.

L'élève obtiendra pour chaque domaine, sans aucune modulation possible :

- 10 points (maîtrise insuffisante)
- 25 points (maîtrise fragile)
- 40 points (maîtrise satisfaisante)
- 50 points (très bonne maîtrise)

Il y a **huit domaines** dans le livret de compétences





# Le Brevet des collèges 2022 -2023

**Le contrôle terminal sur 400 points : trois épreuves finales (deux écrites, une orale)**

## **La première épreuve écrite (Pole scientifique)**

- Mathématiques ( 2h ) **100 points**
- Physique-chimie, Sciences de la vie et de la terre et Technologie ( 1h ) **50 points**

## **La seconde épreuve écrite (Pole littéraire)**

- Français ( 3 h ) : compréhension, analyse et interprétation **100 points**  
puis rédaction et maîtrise de la langue
- Histoire, géographie, éducation morale et civique ( 2 h ) **50 points**

## **L'épreuve orale ( Parcours )**

Le candidat présente l'un des projets qu'il a mené au cours du cycle 4 **100 points**



# Quelques temps forts à retenir...

Les réunions avec des chefs d'établissement **8 novembre 2022**

(Présentation des voies d'orientation Lycée général / technologique / professionnel)

Le stage de découverte en entreprise **du 12 au 16 décembre 2022**

Deux Brevets blancs **1<sup>er</sup> et 2 décembre 2022 + 9 et 10 mars 2023**

*Deux soirées autour de l'enseignement professionnel : 17 janvier 2023*

Le salon de l'orientation et des métiers **samedi 4 février 2023**





# Quelques liens utiles...

- Le site de l'établissement : [www.saintetherese-ecouen.com](http://www.saintetherese-ecouen.com)
- **Ecole Directe ( Circulaires, calendriers, Messagerie... )**
- Le site de l'Onisep : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) Brochures, date des salons...
- Le site du ministère de l'éducation nationale : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- *Le site Oriane : [www.oriane.info](http://www.oriane.info)*

Pour toutes questions relatives à l'orientation:

**messagerie Ecole Directe monsieur Coursière, coordinateur 3e**





# La séquence d'observation en milieu professionnel 2022 - 2023

## Les objectifs :

- ▶ Mieux se connaître en tant qu'élève et explorer « le champs des possibles »
- ▶ Éclairer des perspectives d'orientation pour un avenir proche ou plus lointain dans le cadre du « parcours Avenir » au collège.
- ▶ Faire sens entre les études au collège et le monde professionnel.



# Pourquoi ?

Le stage dans les programmes officiels :

La Séquence d'observation en milieu professionnel pour les élèves des classes de troisième

**Obligatoire pour tous les élèves** des classes de troisième, la séquence d'observation en milieu professionnel permet de développer des connaissances sur l'environnement technologique, économique et professionnel. Elle fait partie de l'un des quatre parcours du collège et compose « le parcours avenir » ; De par son ouverture au monde du travail, cette séquence peut être le déclencheur d'un projet d'orientation.

# *Le caractère obligatoire...*

- ▶ La séquence d'observation en milieu professionnel **est obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième**, en application des dispositions de l'article D. 332-14 du code de l'éducation dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales, aux conditions prévues par le code du travail.
- ▶ **D'une durée de cinq jours**, consécutifs ou non, elle se déroule durant le temps scolaire. Elle peut donc aussi être divisée en plusieurs périodes, par exemple trois jours puis deux jours. Elle est intégrée au parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel dit parcours Avenir. Elle peut être organisée pour des élèves scolarisés en classe de quatrième (article D. 331-6 du code de l'éducation).
- ▶ Source : [www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)
  - ▶ scolarité et parcours de l'élève, organisation des enseignements, collège.



Quand ?

► **Semaine du Lundi 12 décembre au 16 décembre 2022**



# Les échéances de la séquence :

**13 septembre 2022 :** Envoi numérique sur les boîtes Ecole Direct Famille la convention de stage.

**3 octobre 2022 :** mise à disposition pour les élèves et les familles des documents du rapport de stage sur Ecole Directe dans l'espace de travail « **séquence de découverte professionnelle niveau 3<sup>e</sup>** ».

**Semaine du 28 novembre au 2 décembre 2022 :** (vie de classe) les P.P vérifient que les élèves ont bien imprimé tous les documents (9 documents relatifs au rapport de stage).

**Novembre 2022 / 5 Décembre 2022 :** Lecture et réflexions à propos de la première partie du dossier. Les élèves auront à compléter un Googleform envoyé à leur adresse Ecole Directe pour l'attribution de leur professeur tuteur.

**5 décembre 2022 :** date limite pour le retour à l'établissement de la convention de stage signée par l'entreprise et les représentants légaux.

**Semaine du lundi 12 au vendredi 16 décembre 2022 :** séquence d'observation en milieu professionnel.



# Téléchargement des documents du rapport de stage 2022 / 2023

Dans **École Directe**,

Espace de travail spécifique, accessible aux élèves et aux parents. « **séquence de découverte professionnelle 2022 / 2023** »

Cet espace comprendra tous les documents nécessaires à l'exercice.

The screenshot shows the login interface for École Directe. At the top is the logo, a blue stylized 'E' with a swoosh, and the text 'EcoleDirecte' below it. The main heading is 'Connectez-vous' in blue. There are two input fields: 'Identifiant' and 'Mot de passe'. The password field has a blue border and a blue eye icon on the right. Below the password field is a link that says 'Mot de passe oublié ?'. At the bottom is a blue button labeled 'Connexion' and a checkbox labeled 'Se souvenir de moi'.



# Démarche :

Téléchargement de la convention de stage 2022 – 2023 sur le site /école directe, compte parents, espace de travail « séquence de découverte professionnelle niveau 3<sup>e</sup>» 2022 / 2023

## **En faire 3 impressions :**

**1 exemplaire pour l'entreprise, 1 exemplaire pour le stagiaire, 1 exemplaire pour l'établissement.**

Remplir l'ensemble des mentions légales (Entreprise et représentants légaux)

Aucune convention de stage ne sera acceptée sans l'apposition des signatures du chef d'entreprise et des représentants légaux.

**Attention : le chef d'établissement signe en dernier la convention de stage.**

**Le retour de la convention complétée se fait au professeur principal de chaque classe,**

**Monsieur Coursière centralisera l'ensemble des conventions.**



# Pendant le stage

Tous les soirs, mettre au propre ses notes, rédiger la fiche manuscrite quotidienne demandée pour le rapport final.

## Après le stage :

- Rédiger le rapport de stage selon les consignes données.
- Date de rendu des rapports de stage : **Mercredi 15 février 2023** / jour de l'oral de soutenance

**Du 15 au 27 Mars 2023 correction des rapports de stage par les enseignants tuteur du stage.**



# Questions diverses :

Pour toute information complémentaire je suis à votre disposition via la messagerie Ecole directe onglet messagerie, rubrique « contacter un personnel ».

Le rapport de stage de la séquence d'observation en milieu professionnel est généralement dans une large proportion présenté par les élèves de troisième au titre de l'oral du DNB. Le rapport de stage est donc un travail important qui doit être mené sur l'ensemble de l'année avec un investissement important de la part des élèves mais également des enseignants du niveau 3<sup>e</sup> et de l'équipe de vie scolaire.

Merci d'avoir consacré du temps à la lecture de cette présentation et croyez chers parents à notre dévouement le plus sincère pour la réussite de vos enfants.

L'Ensemble des équipes pédagogique et Educative du niveau troisième.